

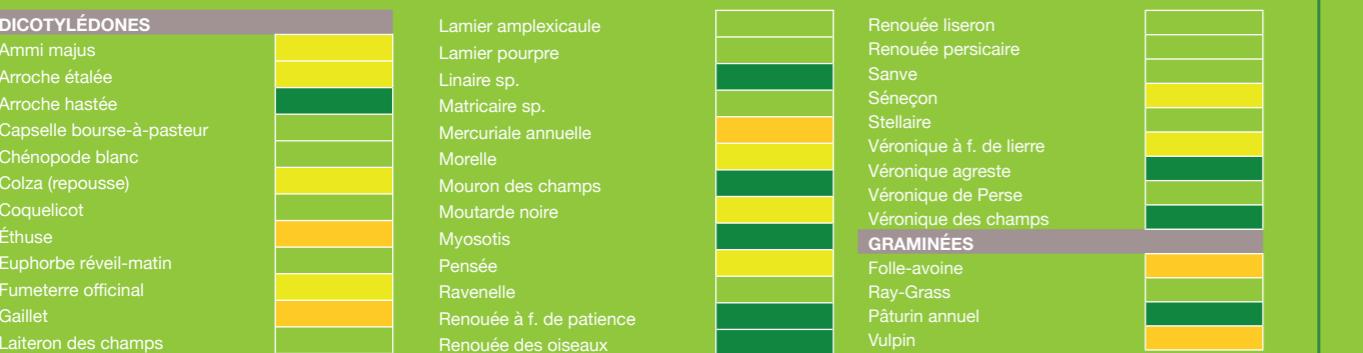
Nirvana S en pré-levée : efficacité et simplicité

- Une efficacité de haut niveau sur les principales adventices des cultures protéagineuses
- Une pré-levée réussie :
 - Une bonne implantation de la culture
 - Des adventices contrôlées avant qu'elles ne concurrencent la culture
 - Pas de rattrapage en post-levée ou un rattrapage facilité
- Un produit polyvalent homologué sur :
 - Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles d'hiver et de printemps, pois fourragers
 - Légumineuses fourragères : luzerne, trèfle violet, trèfle blanc, trèfle incarnat
 - Pois de conserve
 - Lentilles sèches
 - Porte-graines : trèfle violet, trèfle blanc, trèfle incarnat, luzerne, vesce, oignon, échalote, haricot, pois de senteur et pois chiche

Nirvana S : choisir le bon partenaire en fonction de la flore

Dominante renouées, fumeterre, graminées	→ Nirvana S 4,5 l/ha
Dominante éthuse, gallet	→ Nirvana S 3 l/ha + Réf. 1 0,2 l/ha
Dominante sanve, ravenelle, gallet, mercuriale	→ Nirvana S 3 l/ha + Réf. 2,5 à 2 l/ha (pression moyenne) ou Nirvana S 3 l/ha + Réf. 4 1,5 à 2 l/ha (pression forte)

Champs d'activité de Nirvana S à 4,5 l en pré-levée



Stratos Ultra / Devin / Serac (+ Dash HC) : la polyvalence contre les graminées

- Large spectre d'activité contre les graminées annuelles et vivaces et les repousses de céréales
- Utilisation possible sur de nombreuses autres cultures (colza, pomme de terre, betterave, épinard, carotte, haricot, lin, poireau, ...)
- Association avec Dash HC : + rapide + efficace + régulier

	Stades des graminées	Stratos Ultra / Devin / Serac	Stratos Ultra / Devin / Serac / + Dash HC
Repousses de céréales	3 feuilles à début tallage	1 l/ha	0,8 l/ha + 0,8 l/ha
	3 feuilles à début tallage	1,6 l/ha	1 l/ha + 1 l/ha
Graminées annuelles	Tallage à montaison	2 l/ha	1,2 l/ha + 1,2 l/ha
Graminées vivaces	Pousses de 10 à 20 cm	4 l/ha	2 l/ha + 2 l/ha

Les clés de la réussite :

- Intervenir tôt pour éviter la concurrence, qui pénalise la culture
- Appliquer sur des adventices à un stade jeune et dans des conditions poussantes

■ En cultures d'hiver, contre les graminées endurcies par l'hiver, majorer les doses d'utilisation de Stratos Ultra + Dash HC de [0,2 l/ha + 0,2 l/ha] à [0,4 l/ha + 0,4 l/ha] pour les applications de sortie d'hiver.

Gestion responsable des substances actives

Recommandations BASF afin de protéger les ressources en eau

Au-delà des Bonnes Pratiques Agricoles pour la protection des ressources en eau, BASF recommande pour toutes ses spécialités à base de bentazone :

1 - Date d'application : BASAGRAN SG peut être utilisé dans le respect des stades d'application :

- À l'automne - Jusqu'au 25 septembre sur jeunes cultures
- Jusqu'au 15 octobre sur cultures développées
- Au printemps à partir du 15 mars

2 - Dose maximale / ha / an : Ne pas dépasser la dose de 1000 g de bentazone par hectare et par an lors de programmes avec des solutions à base de bentazone ou lors de succession de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone. Sur le même principe, ne pas dépasser la dose de 75 g d'imazamox par hectare et par an

3 - Sur les zones de captage :

- Ne pas utiliser sur les sols dont le taux de matière organique est inférieur à 1,7%
- Ne pas utiliser sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes)

Nirvana® S - Marque déposée BASF - AMM n° 2090016 - Composition :

16,7 g/l d'imazamox et 250 g/l de pendiméthine - Formulation : concentré émulsionnable (EO) - Classement toxicologique : Attention - H315 - H317 - H400 - H410 - Délai de rentrée : 48 h - Distance aux points d'eau : 20 m (autres cultures voir étiquette) - Distance par rapport aux zones non cultivées adjacentes pour protection des plantes non-cibles : 5 m - Usages et doses autorisés : pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles d'hiver et de printemps : 4,5 l/ha - DAR : 45 j - féveroles : 90 j - Nombre d'applications : 1 tous les 2 ans si la dose appliquée est supérieure à 2 l/ha - 1 tous les ans si la dose appliquée est de 2 l/ha maximum - Autres usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette - ZNT par rapport aux points d'eau : 5 mètres - DAR : 28 jours

Maori®, marque déposée BASF - AMM n° 9400389 - Composition : chlorotalonil (375 g/l) + pyriméthanal (150 g/l) - Formulation : SC - suspension concentrée - classement toxicologique : Attention - H317 - H319 - H351 - H400 - H410 - H435 - Usages et doses autorisés : 2 l/ha sur graines protéagineuses et féveroles, 1 application/an, autres usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette - ZNT par rapport aux points d'eau : 5 mètres - DAR : 35 jours - DRE : 48 h

Caramba® Star / Sunorg® Pro, marques déposées BASF - AMM n° 2010280 - Composition : metconazole (90 g/l) - Formulation : EC - concentré émulsionnable - classement toxicologique : Attention - H319 - H335 - H361d - H373 - H411. Usages et doses autorisés : 0,8 l/ha sur graines protéagineuses, 2 applications/an, autres usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette - ZNT par rapport aux points d'eau : 5 mètres - DAR : 20 jours

Stratos® Ultra / Serac® - AMM n° : 9000490 - **Devin®** - AMM n° : 9800085 - Marques déposées BASF - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : Danger - H312 - H317 - H318 - H411 - Usages et doses autorisés : graines protéagineuses : 1,4 g/ha. Autres usages et doses : se reporter à l'étiquette - Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 5 m - DAR : 42 jours (autres cultures voir étiquette) - 5 mètres - DAR : 48 heures

Meagoes® MD AMM n° 9700278 / **Clameur®** AMM n° 9700392, marques déposées BASF - Composition : 15% alphaméthrine - Formulation : WG - Classement : Attention - H302 - H335 - H373 - H400 - H410 - DRE : 6 heures - Usages et doses autorisés sur graines protéagineuses, 2 applications/an, autres usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette - ZNT : zone non cultivée adjacente : 5 m - DAR : 20 jours

Actirob® B : Marque déposée NOVANCE - AMM n° 9400076 - Détenteur d'homologation : Oleon N.V. - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - **Silwett® L-77** : Marque déposée Momentive Performance Materials Inc. - AMM n° 2000235. Détenteur d'homologation : De Sangosse - Composition : 830 g/l d'heptaméthyltrisiloxane modifié polyalkylénoxide - Classement toxicologique : Attention - H319 - H332 - H411 - **Héliosol®** : marque déposée Action Pin - AMM n° 7200313 - Composition : 665 g / l d'accols terpéniques - Classement toxicologique : Attention - H319 - H412 - **Surf® 2000** : marque déposée Jouffray drillaud - AMM n° 9700577 - Composition : 50 % de polysorbate 20 + 50 % de polymère d'amine grasse. Classement toxicologique : H410 - **Cantor®** : marque déposée Interagro (UK) Ltd - Distribué par : JOUFFRAY-DRILLAUD - AMM n° 2090013 - Composition : 790 g/l triglycéride éthoxylé 10 OE - Classement : H412 - **TRS2®** : marque déposée SDP - AMM n° 2120180 - Composition : 600 g/l d'oléate d'éthyle de tournesol - Classement : H412 - **Gondor®** : Marque déposée De Sangosse S.A.S - AMM n° 2100072 - Composition : 488 g/l de lécithine formulé avec ester méthylique d'huile végétale - **Adigor®** : Marque déposée Syngenta - AMM n° 2100141 - Composition : 440 g/l d'huile de colza estérifiée - Classement : Danger - H304 - H317 - H411

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial. Se reporter aux recommandations mentionnées sur les étiquettes de chacun des produits.

Nirvana S et Prowl 400 peuvent entraîner la coloration des équipements et matériaux en contact, sans altérer leurs fonctionnalités. Afin de minimiser le risque de coloration, il est possible de pulvériser préventivement sur les parties du matériel (rampe, châssis...) pouvant être en contact avec la bouillie ou dérivé de pulvérisation, un agent d'anti-adhérence pour la protection du matériel agricole (Screen Protect par exemple). Rincer le matériel aussitôt après la fin de la pulvérisation. Rincer soigneusement les bidons avant récupération par ADIVALOR.

902POHE1116R - Edition Novembre 2016 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou <http://www.agro.bASF.fr> et/ou <http://www.phytodata.com>. BASF France S.A.S - Division Agro - 21 Chemin de la sauvegarde - 69 134 ECULLY Cedex - Tél : 04 72 32 45 45.

www.agro.bASF.fr



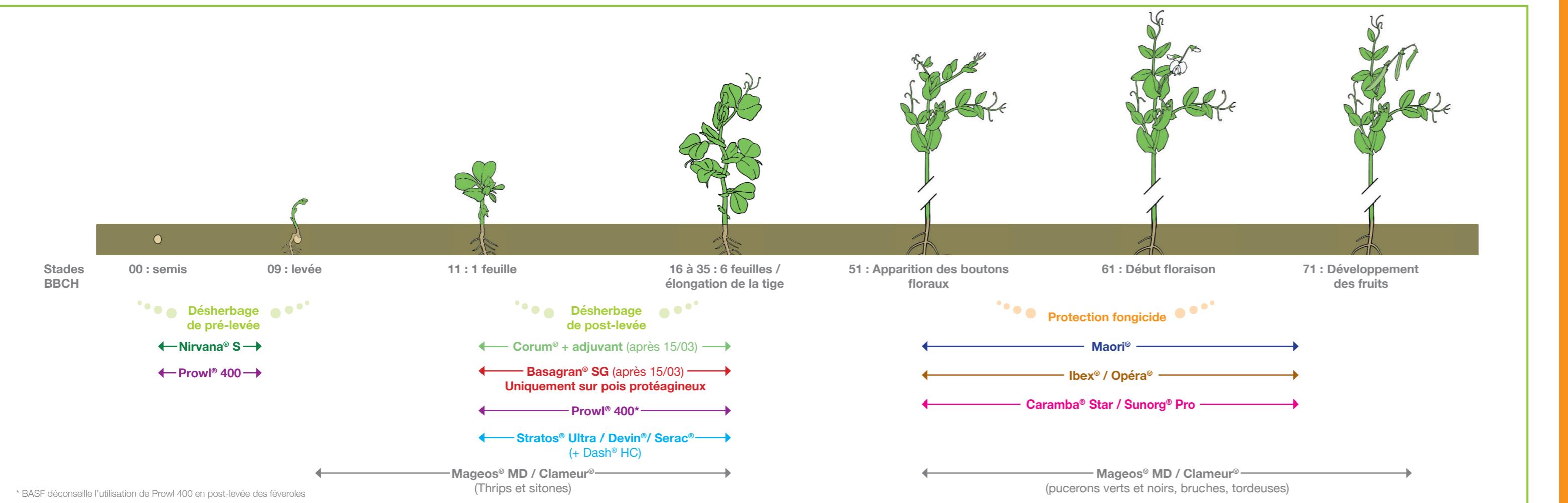
Les solutions BASF pour vos pois protéagineux et féveroles



BASF

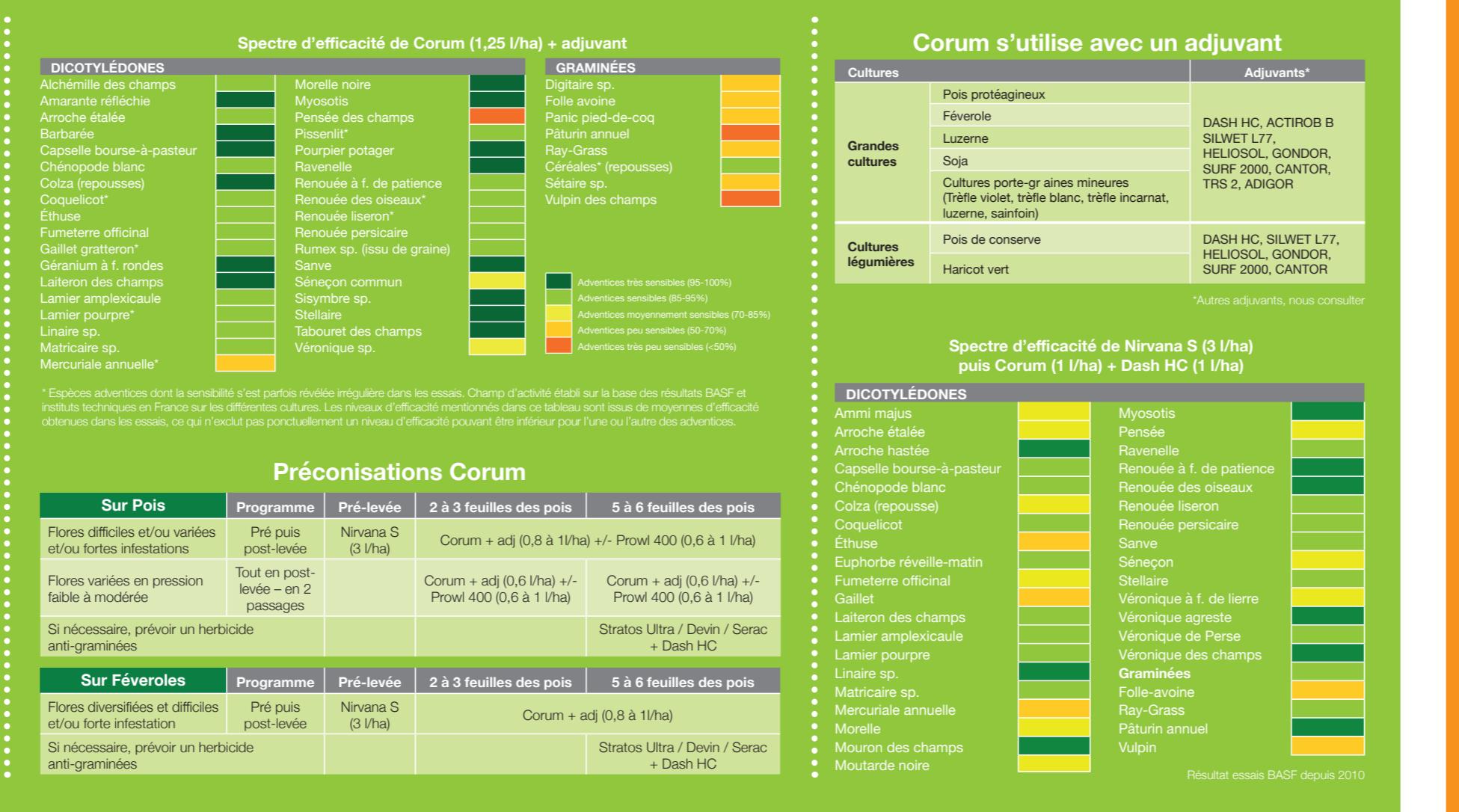
We create chemistry

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



••• Désherber en post-levée avec Corum

- Une **efficacité de haut niveau** contre les dicotylédones en post-levée
- La seule solution anti-dicotylédones **homologuée sur féverole en post-levée**
- Un produit **polyvalent** utilisable sur pois et féveroles mais aussi soja, haricot, luzerne et cultures porte-graines mineures
- Un **spectre** encore plus large sur pois en association avec Prowl 400
- Moins de substance active par hectare pour contribuer à une **gestion responsable** de la bentazone.



La protection fongicide

••• Ibex / Opéra : la POLYVALENCE

- Une grande **rapidité d'action** et une **forte persistance**
- Des modes de diffusion complémentaires : **systémique et translaminaire**
- 2 matières actives pour un **large spectre d'efficacité**
- Un produit **multi-cultures** : également autorisé sur betteraves



••• Maori : l'EFFET VAPEUR contre le botrytis

- Pyriméthanal et chlorothalonil : 2 matières actives **polyvalentes**
- Maori agit **dans la masse de la végétation**, en particulier sur les **étages foliaires inférieurs** (action par effet vapeur)
- **Souplesse d'application** : du stade «boutons floraux» à «floraison + 7 jours» avec la même efficacité
- Maori agit de **l'intérieur** et **résiste au lessivage**



••• Caramba Star / Sunorg Pro : la PROTECTION RENFORCÉE contre la rouille

- Une bonne efficacité **rouille et ascochytose** et un effet contre le botrytis
- Un produit **multi-cultures** également homologué sur céréales, colza, lupin, lin

